

TD N° 11 – LE SYSTEME FISCAL FRANÇAIS EST-IL REDISTRIBUTIF ?

1 – La situation initiale

Considérons deux individus célibataires aux revenus très différents : Julien, ouvrier au SMIC, touche, primes comprises, 1 050 euros net par mois (soit 12 600 € dans l'année pour un salaire brut de 18 000 €), tandis que Michel, cadre dirigeant, perçoit un salaire net de 27 000 euros par mois (324 000 € dans l'année pour un salaire brut de 463 000 €) et 10 000 € de revenus de la propriété dont 2 000 € sont *exonérés* de l'impôt sur le revenu (ils n'entrent pas dans le calcul de l'impôt).

Q1 – Calculez le rapport entre le *revenu brut* de Michel et celui de Julien.....

Q2 – Faites une phrase avec votre résultat :

2 – L'effet de la CSG, contribution sociale généralisée sur les inégalités de revenus

Présentation de la CSG

La CSG est un *impôt proportionnel* ce qui signifie que le taux d'imposition est identique quel que soit le revenu perçu. C'est un impôt prélevé à la source sur la plupart des revenus bruts (d'activité, du patrimoine et de transfert). Elle est destinée au financement d'une partie des dépenses de Sécurité sociale relevant des prestations familiales, de l'assurance vieillesse et d'une partie des dépenses de l'assurance maladie. Son taux est de 7,5% pour les salaires, après un abattement de 3 % pour frais professionnels.

Q1 – Calculez la CSG due par Julien et Michel en remplissant le tableau suivant

	Julien	Michel
Revenu brut annuel avant CSG	18 000	473 000
Abattement de 3% =		
Revenu imposable après abattement de 3% =		
CSG due =		
Revenu brut annuel après CSG =		

Q2 – Qu'advient-il des inégalités de revenu entre Julien et Michel après paiement de la CSG ?

3 – L'effet de l'impôt sur le revenu sur les inégalités de revenus

Présentation de l'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un *impôt progressif* ce qui signifie que plus les revenus nets sont élevés plus le taux d'imposition augmente. Le nouveau barème d'imposition (qui s'appliquera en 2010 pour les revenus de 2009) sur le revenu comporte 5 tranches et 4 taux (cf. tableau). Tous les salariés bénéficient d'une *déduction* fiscale pour frais professionnels de 10%.

Q1 – Calculez le revenu imposable dans le tableau suivant :

	Julien	Michel
Revenu net perçu =	12 600	
Revenu déclaré =	12 600	
Déduction de 10%	- 1 260	
Revenu imposable =	11 340	

Q2 – Calculez l'impôt sur le revenu imposable de Michel en remplissant le tableau suivant

Q3 – Calculez le % de l'impôt sur le revenu net perçu (taux d'imposition moyen) pour les deux

Taux d'imposition en 2010 pour les revenus perçus en 2009

Tranches de l'impôt	Taux marginal d'imposition en %	Impôt pour chaque tranche de Julien	Impôt pour chaque tranche de Michel
Revenu imposable =			
0 – 5 875 €	0	0	0
5 875 – 11 720 €	5,5	11 340 – 5 875 x 0,055 = 300 €	
11 720 – 26 030 €	14		
26 030 – 69 783 €	30		
69 783 € et plus	40		
Total de l'impôt brut =		300	
Poids de l'impôt sur le revenu net		2,38%	

Q4 – Calculez le rapport entre le revenu net de Michel et celui de Julien après impôt.....

Q5 – Qu'en concluez-vous ?

4 – L'effet de la TVA sur les inégalités de revenus

Présentation de la TVA

La TVA est un impôt sur la dépense, appliqué aux biens et services vendus. La valeur de la taxe est proportionnelle au prix de vente hors taxe (HT). En France, le taux normal de TVA est de 19.6%, certains biens ou services étant imposés à un taux réduit de 5,5%.

$$\text{Prix TTC} = \text{Prix HT} \times (1 + \text{TVA})$$

On imagine que Julien affecte chaque année en moyenne 90% de son revenu à la consommation de Biens et Services, tandis que pour Michel, cette part s'élève à 70%

Q1 – Calculez la TVA, à l'aide de la formule précédente et en prenant le taux normal, due par Julien et Michel en remplissant le tableau suivant

	Julien	Michel
Revenu disponible net annuel avant TVA	15 850	317 343
Consommation annuelle TTC		
Dont TVA		
Revenu net annuel après TVA		

Q2 – Calculez le revenu net annuel après TVA

Q3 – Calculez le rapport entre le revenu du Michel et celui de Julien après TVA.....

Q4 – Comment expliquer ce résultat sachant que la TVA est un impôt proportionnel.

5 – Les limites du système fiscal français dans la redistribution

1 – La part de chaque impôt dans les recettes de l'Etat en 2008 (en % du total)

Impôts directs	Impôt sur le revenu	16,8%
	Impôt sur les sociétés	17,8%
	Impôt sur la fortune et autre	5,6%
Impôts indirects	TVA	50,6%
	Autres	9,2%
	Dont TIPP	4,5%
	Dont Impôt sur le patrimoine	4,7%

(Source : projet de loi de finance 2009)

2 – Taux moyen d'imposition (en % du revenu disponible des ménages)

	Les 10% des ménages les plus pauvres	Les 10% des ménages les plus riches
Taux moyen d'imposition	18,0	23,8

(Source : Jean Gadrey, *Alternatives économiques* n° 239, septembre 2005)

Q1 – A partir des deux tableaux, montrez que le système fiscal français est faiblement redistributif

Q2 – A qui profite une réduction du taux marginal d'imposition ?.....

Exercices de vérification :

<http://ecomultimedia.free.fr/IRPP/IRPP.html>

<http://www.educnet.education.fr/comptes/etat/ressource/ircalcult.htm>

<http://www.educnet.education.fr/comptes/etat/ressource/impotindirects.htm>

